

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

07

2021

45

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 novembre 2021
Convocation du : 18 novembre 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 24

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au complexe du Mas de Roux, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

Administration Générale :

Présentation du rapport d'activités 2020 SPL SEGAPAL

Etaient présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Gilbert Debard, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Jean-Pierre Cottaz.

Etaient représentés :

Sergio Mancini a donné procuration à Christine Perez
Laetitia Protière a donné procuration à Lionel Chevrolat
Sébastien Renevier a donné procuration à Bertrand Vermorel
Franck Longin a donné procuration à Joël Aubernon
Sophie Gaguin a donné procuration à Annie Maciocia
Anne-Sophie Rampon a donné procuration à Caroline Terrier
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

Absents : William Fuz, Anne Le Guyader, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance : Elodie Brelot.

Le rapporteur présente le rapport d'activités 2020 de LA SPL SEGAPAL (Gestion des Espaces Publics du Rhône Amont).

Pour mémoire, le capital de la SPL a été porté à 699 949 € en 2016, réparti entre vingt actionnaires, dont la commune de Beynost. Dix-huit administrateurs siègent au Conseil d'Administration et une assemblée spéciale réunit les actionnaires dont la part de capital ne leur permet pas d'être directement représentés au Conseil d'Administration. Ainsi, la commune est représentée au sein de l'Assemblée spéciale du Conseil d'Administration par Monsieur Sergio Mancini. En 2020, l'Assemblée spéciale s'est réunie trois fois.

Afin d'organiser au mieux les conditions d'exercice d'un contrôle analogue comparable à celui que les collectivités exerceraient sur leur propre service, il a été convenu par le Conseil d'Administration de la mise en place d'un Comité d'Orientation et de Suivi (COS). Ce comité est chargé de travailler sur des sujets tels que le suivi financier ou celui des opérations de la SPL afin de renforcer le contrôle analogue.

Un guide des procédures a été institué avec, entre autres, la création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Les services de la SPL SEGAPAL emploient 70 salariés permanents, et jusqu'à 120 en haute saison, répartis en 4 services opérationnels principaux : gestion des espaces naturels et surveillance, gestion des infrastructures et du patrimoine, développement et exploitation, restauration du fleuve Rhône.

La SEGAPAL se déploie sur 8 pôles de compétence :

- Pédagogie de l'environnement
- Gestion et surveillance des espaces naturels et agricoles
- Animations et événements
- Accueil du public et gestion d'ERP
- Eau
- Aménagements et travaux
- Etudes
- Fonctions supports

La principale mission confiée à la SEGAPAL concerne la gestion et l'animation du Grand Parc de Miribel Jonage. Dans le cadre d'une Délégation de Service Public, confiée par le SYMALIM, elle réalise 4 missions essentielles, en lien direct avec les vocations du site, à savoir :

- Préservation de la ressource en eau potable
- Régulation des crues
- Préservation et valorisation du patrimoine naturel
- Développement des loisirs de plein air

La SEGAPAL gère une base de loisirs (l'Atôl') et un centre pédagogique dédié à l'environnement (l'Îloz').

Elle intègre, dans la réalisation de ses missions : la proximité du parc avec des zones urbaines sensibles, le développement d'activités économiques (agriculture, réaménagement de sites d'extraction de gravier, restauration etc.), la maîtrise

d'ouvrage déléguée des études et travaux réalisés sur le parc et la gestion de nombreuses concessions.

Alors que l'année 2020 devait être une année de consolidation dans sa mission de régisseur intéressé du SYMALIM, la pandémie de COVID 19 a bouleversé l'ensemble des prévisions budgétaires. La SEGAPAL a su faire preuve néanmoins de réactivité, en ayant recours à certains dispositifs comme l'activité partielle (chômage partiel), afin de préserver l'emploi et limiter les conséquences économiques sur l'entreprise.

Les principales recettes proviennent de la subvention du SYMALIM à hauteur de 3 390 K€, les recettes d'activités représentant 1 709 K€.

Les recettes de la base de loisirs de l'Atôl' et de l'Îloz' s'élèvent à 831 K€, soit une baisse de 445 K€, principalement liée au contexte sanitaire.

Les principales dépenses concernent le personnel pour 3 054 K€, les dépenses de prestations pour 832 K€ et les dépenses d'entretien pour 713 K€.

La SPL a effectué 8 autres missions, hors DSP, pour un montant total HT de 340 k€ :

MISSIONS	COLLECTIVITES	CHIFFRE D'AFFAIRES
Divers travaux	Mairie de Jons	13 k€
Entretien Biezin	Métropole de Lyon	191 k€
Brigade Equestre	Ville de Vaulx en Velin	84k€
Brigade Equestre	Ville de Meyzieu	11 k€
A.M.O.	CCMP	23 k€
Surveillance delta Neyron	Métropole de Lyon	14k €
Divers travaux	Mairie de Villette d'Anthon	3 k€
Divers travaux	Mairie d'Anthon	3 k€
Total		340 k€

Le compte de résultat 2020 de la SEGAPAL s'établit à 5 644 k€ en charges et à 5 593 k€ en produits, pour un résultat net de - 51 K€. A noter qu'il s'agit de la première année depuis 2004 que la société affiche un résultat négatif.

Le résultat d'exploitation s'élève à - 113 K€.

Ce résultat d'exploitation déficitaire, prenant en compte l'activité courante de la société pour cet exercice, indique que les charges de l'exercice s'élèvent à 5 633 K€ pour seulement 5 520 K€ de produits.

Ce résultat est amélioré par un résultat positif des opérations exceptionnelles de 62 K€, qui permet d'obtenir un déficit de 51 K€.

Le rapport de gestion complet est tenu à disposition de l'assemblée sur demande.

Il est demandé au Conseil Municipal d'acter la présentation du rapport annuel des activités 2020 présenté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

ACTE la présentation du rapport d'activités 2020 de la SPL SEGAPAL.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Le Maire,


Caroline TERRIER

The image shows a circular official stamp of the Mairie de Beynost (Ain) with a signature in black ink over it. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BEYNOST', 'VILLE DE BEYNOST', and '(AIN)'. The signature is written in a cursive style.



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2020

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SEGAPAL
Société Publique Locale
Gestion des espaces publics du Rhône amont
Chemin de la Bletta
69120 Vaulx en Velin

RAPPORT DE GESTION 2020

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

INTRODUCTION GENERALE	2
Points de repères Financiers.....	3
Points clés sur les produits :	6
Points clés sur les charges :	12
I - Présentation analytique du résultat 2020 pour la DSP.....	18
<i>Gestion du grand Parc</i>	18
<i>Activités Commerciales</i> :	19
II- Autres informations financières	20



INTRODUCTION GENERALE

2020, 2^{ème} année de la DSP, devait être, une année de consolidation de cette mission, mais la pandémie COVID19 a bouleversé l'ensemble des prévisions budgétaires. Dans ce contexte, la SEGAPAL a dû ajuster au fil du temps, les moyens à la demande fluctuante de nos clients. Cette gestion a permis de limiter les conséquences financières tout en privilégiant nos salariées sous contrat.

1) La DSP

a) les activités commerciales de la DSP

Si la baisse du chiffre d'affaires des activités commerciales était inévitable au vu du contexte, il est à noter, que l'activité plage a permis de combler en partie de combler la baisse des autres activités individuelles.

Au-delà de la vétusté de nos infrastructures évoquée à plusieurs reprises, les entreprises ont été peu présentes en 2020 au sein du Grand Parc.

La pandémie a également atteint les différents locataires du Grand Parc. La prise en charge de 50K€ par le Symalim pour 435K€ de facturation, n'assurera pas la pérennité de ces derniers. Les conséquences seront mesurables seulement en 2021, de plus la situation actuelle accentue les difficultés.

Le chiffre d'affaires pour l'accueil des groupes enfants est également en forte diminution (-60%), par conséquent les objectifs fixés par la DSP ne sont pas atteints.

b) La modalité d'application de la DSP

La SEGAPAL joue la transparence. Même si le contrat de DSP ne le prévoyait pas, la SEGAPAL redonnera au SYMALIM 253 k€ d'activité sociale non réalisée.

Conformément au contrat de DSP, le résultat négatif (-59K€) ne générera pas de reversement au délégué. Il correspond aux dispositions de l'article 33 de la DSP prévoyant un reversement de 25% du résultat.

2) Les autres missions

Mandats

La rémunération de la SEGAPAL s'est élevée à 50 k€ soit moins qu'en 2019 (53 k€). Pour donner suite à la baisse régulière des mandats depuis quelques années, notre Société se réorganise pour traiter ces opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée afin d'adapter nos ressources aux sollicitations. Un Cadre affecté en partie à cette mission n'a pas été remplacé, mais cette mission reste déficitaire. (- 60 K€ de Marge brute en 2020) .

Autres missions SPL

7 missions pour une rémunération de 373 k€, permettent de dégager une marge de + 200K€. Cette piste de développement doit être privilégiée, car seule ces activités génèrent depuis plusieurs années un résultat positif, leur présence permet pour cet exercice particulier d'équilibrer les comptes de la SEGAPAL. De plus elles réduisent la quote-part des frais généraux de l'administration générale. L'affectation de nos salariés sur ces missions génère un accroissement de nos effectifs, et par voie de conséquence une source de motivation de nos équipes.

Conclusion

Le résultat net de la Société SEGAPAL s'élèvera pour 2020 à -51 k€.

Ce résultat est négatif pour la première fois depuis 20 années. Il confirme que la gestion saine de la SEGAPAL et les efforts de gestion entrepris depuis plusieurs années ont permis d'atténuer fortement l'effet COVID19. (- 617K€ de chiffre d'affaire et reversement de 253K€ de subvention au Symalim).

POINTS DE REPERES FINANCIERS

La convention de délégation de service public (DSP) signée entre le SYMALIM et la SEGAPAL pour 4 années a pris effet le 1^{er} janvier 2019.

Les comptes de la SEGAPAL consolident de ce fait les actions portées ultérieurement par la Régie et ses propres activités.

Ce changement rend difficile les comparatifs entre les années postérieures à 2018 et ceux des années précédentes, mais à chaque fois que les valeurs le permettent, un rappel des historiques sera réalisé dans le rapport ci-joint.

Les faits marquants de ce résultat 2020, au-delà de la pandémie COVID19.

- la prise en charge de la taxe sur les salaires (112K€ en 2020)
- Une revalorisation des salaires effectives depuis février 2020 pour un surcoût estimé à 95K€ en année pleine (+834 points soit 5000€ brut Mensuel)
- une réduction de 253K€ sur la subvention d'équilibre initialement prévue, afin d'adapter cette dernière à la production d'activité sociale réalisée.

Pour obtenir ces résultats, la SEGAPAL a également, sans effet sur sa masse salariale, poursuivi l'internalisation de certaines prestations de services :

- Intégration de la gestion de la paie depuis le 1^{er} janvier 2019, accompagné par un nouveau cabinet d'expertise (Gain estimé 15 000€)
- Intégration de la fonction payeur pour l'ensemble des charges SEGAPAL hors mandats à compter du 1^{er} janvier 2019 (Gain estimé 20 000€)
- Intégration de la fonction comptable, la SEGAPAL avait déjà une aide-comptable, mais à compter du 1^{er} janvier 2019 elle prend en charge les tâches mensuelles (rapprochements bancaires, déclarations fiscales, ...). La révision comptable est produite par un cabinet d'expertise comptable, elle concerne des tâches spécifiques (suivi des mandats ; clôtures). L'embauche d'un agent comptable est effective depuis le 1^{er} Août 2019 (Gain estimé 10 000€ et une information financière plus réactivité dont l'arrêté des comptes au 31 janvier n+1).

Après la mise en place de la comptabilité analytique, la modulation du temps de travail, la gestion des temps affectés, la SEGAPAL s'est dotée de nouveaux outils informatiques en 2019 :

- Un CRM, afin de suivre l'activité commerciale Groupe
- EBP Gestion et comptabilité, afin de gérer en interne l'ensemble des données financières.

Au-delà de l'organisation administrative, la société a revu ses procédures afin d'adapter son fonctionnement aux contraintes de la nouvelle Délégation de Services Publics.

Cette année 2020 a été marquée par une prise en charge d'une partie des salaires dans le cadre du chômage partiel.

- On dénombre 1160 jours sur l'ensemble de l'effectifs SEGAPAL sur deux périodes (du 15 mars au 31 mai et le mois de novembre)
- Versement de 84% des salaires pour les personnes concernées.
- Attribution de 111K€ de prise en charge de ces salaires par l'état enregistré en transfert de charges
- Réduction de 101K€ de charges sociales présent en charge par l'URSSAF

La vie de la société :

L'année 2020 aura aussi vu un changement du conseil d'administration et la désignation d'un nouveau président au 12 octobre 2020, ainsi que la dénomination de quatre vice- présidents.

Le Conseil Economique et Social a mis en place sur propositions de la direction ;

- Un accord d'intéressement
- Un contrat PEE-PERCO permettant en autres d'affectés 10 jours de congés annuels sur un compte d'épargne

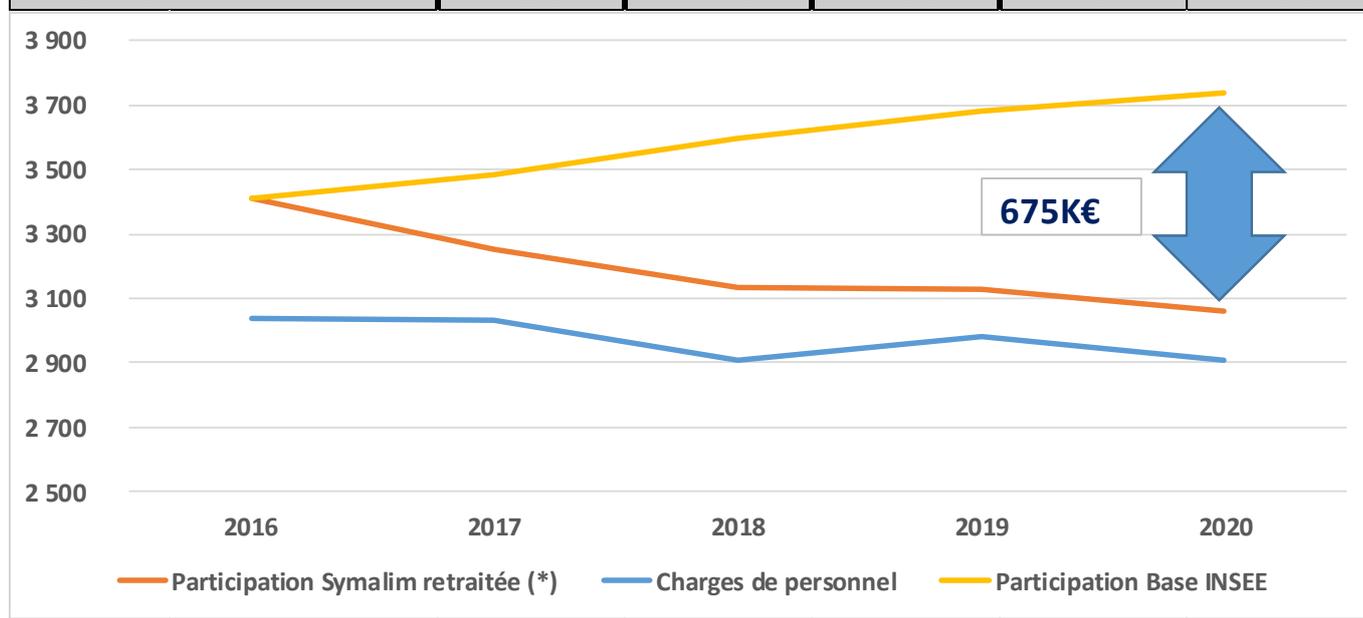
La Délégation de Services Publics

Pour 2020, différentes ressources, conformément au contrat de DSP, ont été sollicitées :

- Une subvention de fonctionnement pour couvrir les dépenses courantes de la délégation non génératrices de recettes. Cette somme initiale de 3 313 K€ (Avenant n°1) n'intégrant pas le lab'eau enregistré en activité nouvelle dans gestion SEGAPAL, a été réduite de :
- 253K€ du fait de la non-réalisation de certaines activités sociales

Soit un montant net de 3 060 K€ à rapprocher de 3 134K€ (participation 2018 =2 980 K€ de principale + 154 K€ pour l'anneau Bleu)

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Participation Symalim retraitée	3 408	3 251	3 134	3 128	3 060
Charges de personnel	3 040	3 033	2 908	2 980	2 910
Participation Base INSEE	3 408	3 486	3 595	3 682	3 735
Indice INSEE EV4	109.3	111.8	115.3	118.1	119.8



- Une subvention de 220 K€ pour financer les travaux de « Gros Entretien » (somme utilisée au-delà de 100%).
 - Contrairement à l'impression de moyens affectés accrus à la gestion du Grand Par cet aux informations transmises par certaines structures, **les fonds publics utilisés sont stables à périmètre équivalent.**
- A Périmètre constants et selon l'évolution des prix (Indice INSEE) la SEGAPAL a généré une :
L'économie de 652K€ en 2020 malgré le contexte particulier de cet exercice.

Les différentes options de gestion que nous avons mis en œuvre démontrent clairement que ces orientations étaient les plus adaptés dans la configuration actuelle.

Les activités commerciales

Le chiffre d'affaires globale de la DSP s'élève à 1 285K€ en 2019 pour 2 031K€ de budget, soit un taux de réalisation de 63%. La part des activités dites « Commerciales » est de 831 K€ pour 1 393K€ de prévu.

Le phénomène « plage de sable » qui avait depuis 2016 et chaque année participé à l'augmentation du chiffre d'affaires a permis un moindre recul de notre activité en 2020. Les ventes 2020 se situent à 329 K€ contre 290 K€ en 2019 soit un gain de 13%.

Les ventes auprès des entreprises sont catastrophique pour 2020, elles se situaient à 380 K€ en 2017 (année record) pour 64 K€ en 2020.

Les activités de plein air montrent leur résistance pour cette période de pandémie, de plus nous avons l'avantage d'avoir également moins de concurrence dans ce domaine. Cette piste de développement mérite une réflexion, car de plus, elle nécessite moins d'investissement que d'autres solutions.

Les activités sociales

Le comptage en nombre de personnes accueillies dans le cadre de la DSP montre que les objectifs n'ont pas été atteint, il indique un taux d'accueil de 75 %. La principale activité concernée est la pédagogie à l'environnement pour laquelle une augmentation avait été prévue mais, comme en 2019, elle ne s'est pas traduite en réalisation.

Ces non-réalisations se traduisent par un reversement de 253K€ de subvention au SYMALIM.

Cette clause de révision n'était pas prévue dans la DSP, mais par souci de transparence elle a été décidée par la SEGAPAL.

Les missions de services publics

Les moyens mis à dispositions de ces missions représentent 31,8 ETP hors personnels externes (Equivalent Temps Plein) pour 36.3 prévu. La nouvelle DSP intègre un budget supplémentaire de 220K€ affectable aux travaux de « Gros Entretien » annuellement. En 2020, 280 K€ ont été consommés.

Autres Missions de la SPL au Grand Parc

La rémunération des mandats que nous confie le SYMALIM représente 50 K€ en 2020. Cette rémunération ne couvre que 50% du temps passé par nos agents. La modification de la rémunération mise en place pour ces missions a eu un impact marginal car les réalisations ont principalement porté sur des missions de faibles envergures.

Les missions Extérieures au Parc sont les seules permettant une hausse de notre activité..

Elles sont au nombre de 8 :

- Animation à Jons
- Entretien Biezin
- Surveillances équestres à Meyzieu
- Surveillances équestres à Vaulx en Velin
- Intervention Maitrise d'œuvre pour la Communauté de commune de MIRIBEL et du Plateau
- Surveillance conduite d'eau sur le lac des Eaux Bleues
- Intervention Maitrise d'œuvre pour la commune de Villette d'Anthon
- Intervention Maitrise d'œuvre pour la commune d'Anthon

La rémunération pour ces missions est de 375 K€ en 2019 pour un budget de 250 K€.

Nouvelles activités

La seule recette enregistré ce secteur est une subvention de 50K€ apportée par le Symalim pour couvrir en partie les charges de salaires de l'animatrice du lab'eau.

Points clés sur les produits :

Le budget présenté et validé lors du conseil d'administration du 06 Décembre 2019 présentait un volume consolidé des recettes à hauteur de 6 341 K€

Elles se répartissent suivant 4 axes :

- **Activités SPL :** Missions portées en direct par la SPL pour l'un de nos actionnaires hors mission de gestion d'exploitation pour le SYMALIM. La diminution est de 18% sur le budget 2019 afin de prendre en compte les moindres recettes réalisées en 2019 et les « opérations de Mandats » nouvelles pour 382 K€ contre 953 K€ en 2019
- **D.S.P. :** Missions correspondantes au périmètre de la Délégation de Service Public contractualisée avec le SYMALIM : La diminution est de 4% sur le budget 2019, mais de + 3% sur réalisé 2019. Ce budget est construit sur une valeur intermédiaire.
- **Nelles Activités :** Les activités gérées sur le Grand Parc au-delà de la DSP en directe par la SEGAPAL devaient permettre de générer une marge pour couvrir une part des frais généraux. Les investissements n'ont pas pu être réalisés, à ce jour aucune recette n'est programmée.
- **Fgx :** Cet axe enregistre les recettes transversales principalement liées aux personnel SEGAPAL qui sont dans un second temps ventilées par mission au prorata des affectations.

Budget 2020							Budget 2019
Recettes	Montant						
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Evolut,	
70 Activités	249 500 €	2 030 500 €	0 €	0 €	2 280 000 €	86,9%	2 622 500 €
Activités	249 500 €	1 955 500 €	0 €	0 €	2 205 000 €	85,4%	2 552 500 €
Marchandises		75 000 €		0 €	75 000 €	375,0%	20 000 €
71 autres recettes		1 000 €		0 €	1 000 €	2,0%	50 000 €
Produits Annexes		1 000 €		0 €	1 000 €	2,0%	50 000 €
74 Subvention Equilibre		3 700 000 €			3 700 000 €	98,1%	3 770 000 €
Subvention Equilibre		3 700 000 €			3 700 000 €	98,1%	3 770 000 €
74 Subventions		22 000 €		288 000 €	310 000 €	101,3%	306 000 €
Subventions		22 000 €		288 000 €	310 000 €	101,3%	306 000 €
77 Except.	0 €	0 €		50 000 €	50 000 €		
cessions		0 €			0 €		
Transfert	0 €			50 000 €	50 000 €		
Total général	249 500 €	5 753 500 €	0 €	338 000 €	6 341 000 €	94,3%	6 723 500 €

L'évolution budgétaire 2020/2019 montre un recul globalement de 5.7%. Elle est à approcher du réalisé 2019 qui était seulement de 91%, soit une valeur intermédiaire.

Recettes enregistrées au 31/12/2020

Le taux de réalisation des recettes 2020 sur le budget prévu est seulement de 90% soit 618 K€ de non-réalisation.

Recettes	Montant HT					
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Réal.
70 Activités	424 672 €	1 284 507 €			1 709 178 €	75,0%
Activités	423 280 €	1 271 650 €			1 694 930 €	76,9%
Marchandises	1 392 €	12 857 €			14 249 €	19,0%
71 autres recettes		45 911 €			45 911 €	4591,1%
Produits Annexes		45 911 €			45 911 €	4591,1%
74 Subvention Equilibre		3 279 800 €	50 000 €		3 329 800 €	90,0%
Subvention Equilibre		3 279 800 €	50 000 €		3 329 800 €	90,0%
74 Subventions		321 921 €			321 921 €	103,8%
Subventions		321 921 €			321 921 €	103,8%
75 Gestion			0 €	75 €	75 €	
Gestion			0 €	75 €	75 €	
76 Financiers	25 €			263 €	288 €	
Financiers	25 €			263 €	288 €	
77 Except.		134 433 €		32 809 €	167 242 €	334,5%
cessions				3 100 €	3 100 €	6,2%
Except.		134 433 €		15 000 €	149 433 €	
Transfert				14 709 €	14 709 €	
78 Amort.	-109 €	13 818 €		5 247 €	18 957 €	
Amort.	-109 €	13 818 €		5 247 €	18 957 €	
Total général	424 588 €	5 080 390 €	50 000 €	38 394 €	5 593 372 €	88,2%

Au 31 décembre 2020, les recettes d'activité sont de 1 709 K€ soit un taux de réalisations 75 %.

Les recettes des activités directes SPL

Ces recettes directes portées par la SEGAPAL représentent 425 K€ au 31/12/2020 soit 170 % du budget. En rappel les prestations les plus significatives sont la gestion du Biezin pour 190K€ et la gestion de la ligne d'Eau implantée sur le Lac des Eaux Bleues pour 121K€ (prestation non prévue budgétairement).

Réalisé 2020	Montant HT									
Compte	19010 Mandats	804 3CM	805 Jons	806 Biezin	807 Ligne Eau	809 Brigade Equestre	810 CCMP	814 Vilette D'Anthon	815 Anthon	Total général
Activités	49 230 €	22 576 €	12 258 €	190 745 €	120 971 €	22 644 €		2 622 €	2 234 €	423 280 €
Prestations	49 230 €	22 576 €	12 258 €	190 745 €	120 971 €	22 644 €		2 622 €	2 234 €	423 280 €
Financiers							25 €			25 €
768000							25 €			25 €
Marchandises			975 €			417 €				1 392 €
Ventes à 20%			975 €			417 €				1 392 €
Total général	49 230 €	22 576 €	13 233 €	190 745 €	120 971 €	23 061 €	25 €	2 622 €	2 234 €	424 697 €

Les recettes générées par la mission de D.S.P.

Ces recettes s'analysent en quatre catégories

1. Les recettes liées aux activités commerciales intégrant
 - o Les recettes « Individuelles »

- o Les recettes « Groupe »
- 2. Les recettes liées aux différentes conventions aux conventions d'occupation ou d'animation
- 3. Les subventions d'exploitation liées aux activités dites sociales apportées par différents partenaires
- 4. La subvention dite d'Equilibre couvrant les missions de gestion du Grand Parc

Les recettes d'activités réalisées au 31 Décembre représentent 1 272 K€ soient 62 % du budget 2020 et un écart de - 606K€ sur l'année 2019, cet écart est principalement lié aux effets du COVID 19, les activités de groupe sont les plus touchées.

Compte	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Ecart
☐ Activités	1 271 650 €	1 877 788 €	- 606 138 €
Vte Indiv	661 985 €	729 805 €	- 67 820 €
Vte Enfants	94 553 €	290 487 €	- 195 934 €
Vte Entrep.	56 323 €	242 158 €	- 185 835 €
Prestations	22 922 €	95 €	22 827 €
Locations	435 866 €	615 243 €	- 179 377 €
☐ Marchandises	12 857 €	25 665 €	- 11 262 €
Ventes à 5,5%	27 €	9 156 €	- 9 129 €
Vtes à 5,5%	9 774 €	11 907 €	- 2 133 €
Ventes à 20%	3 056 €	4 602 €	- 1 546 €
Total général	1 284 507 €	1 903 453 €	- 617 400 €

Cet écart sur l'exercice précédent s'explique par :

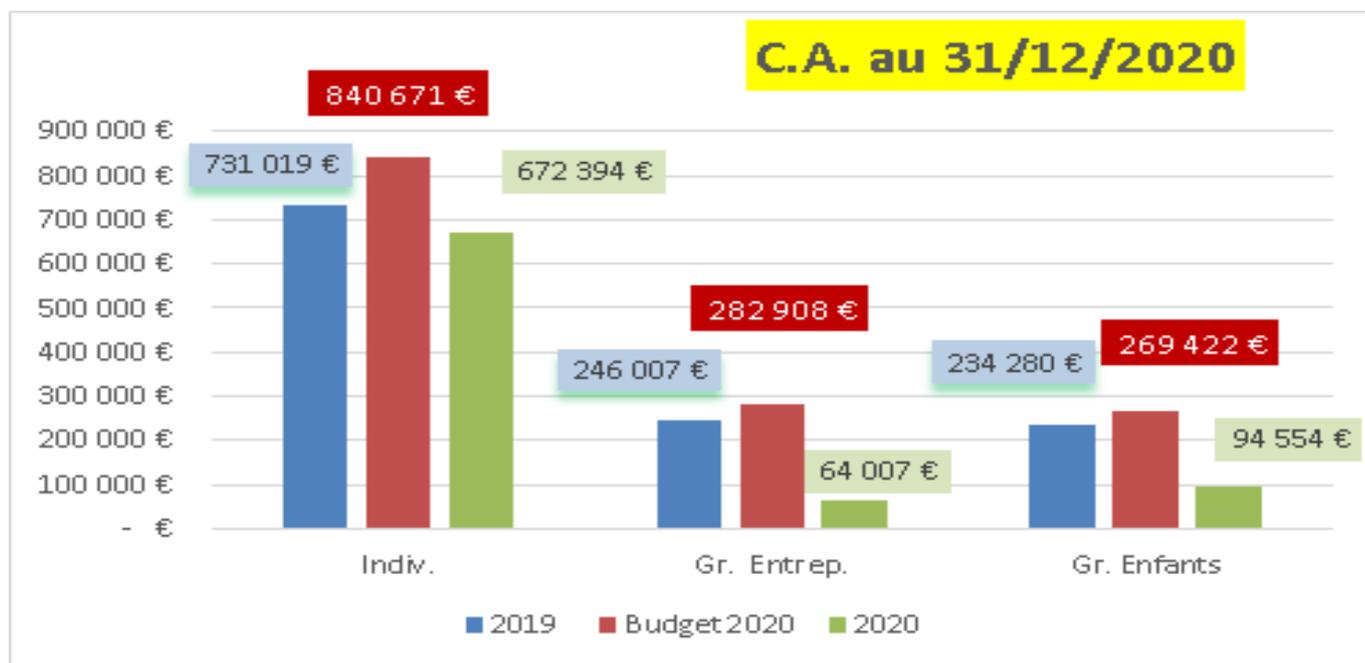
- Des recettes individuelles ont été stoppées du 15 mars 2020 au 25 mai, avec une reprise progressive jusqu'au 20 juin, auquel il convient d'ajouter la période de fin d'année. Ces confinements se traduisent par une perte estimée sur l'année 2019 de 67 K€ .

Les recettes générées par notre service commercial réalisées au 31 Décembre

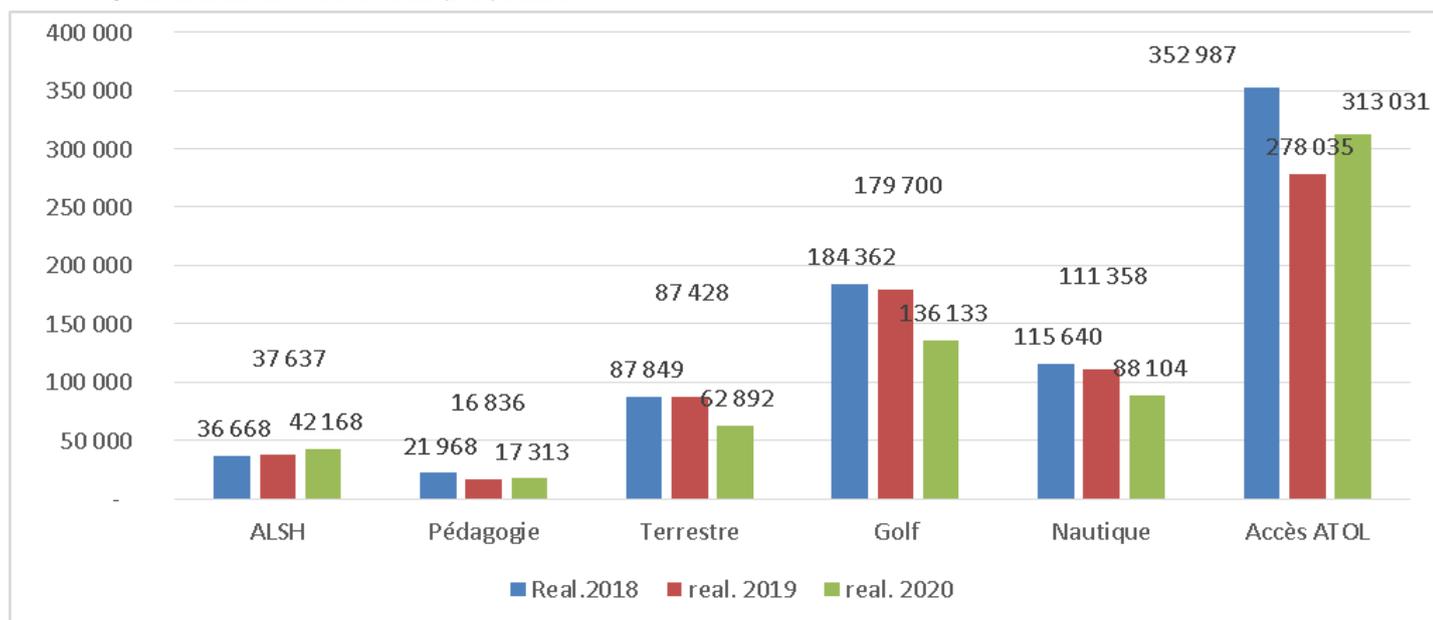
Code Ana		13 011	13 040	13 050	13 051	13 060	13 061	13 070	13 090	13 091	13 092	Totaux
Activité		ALSH	Pédagogie	Terrestre	Golf	Nautique	Accès ATOL	Evénement	Locations	Prestations	Vte Produit	- €
2019	Réalisé	37 637 €	84 167 €	217 537 €	200 837 €	230 696 €	291 397 €	7 884 €	50 039 €	141 481 €	14 462 €	1 276 135 €
	IndiV	36 668 €	16 836 €	87 428 €	179 700 €	111 358 €	278 035 €	7 634 €	517 €	- €	7 343 €	725 519 €
	Entreprises	- €	1 543 €	30 351 €	6 306 €	22 021 €	4 156 €	250 €	40 865 €	140 515 €	- €	246 007 €
	Gr. Enfants	969 €	48 785 €	84 498 €	7 517 €	74 037 €	8 143 €	- €	9 131 €	2 169 €	- €	235 249 €
	Total	37 637 €	67 164 €	202 277 €	193 523 €	207 416 €	290 334 €	7 884 €	50 513 €	142 684 €	7 343 €	1 206 775 €
2020	Budget	35 000 €	108 000 €	185 000 €	200 000 €	260 000 €	355 000 €	10 000 €	50 000 €	180 000 €	10 000 €	1 393 000 €
	IndiV	42 168 €	17 313 €	62 892 €	136 133 €	88 104 €	313 031 €	- €	2 344 €	- €	10 409 €	672 394 €
	Entreprises	- €	- €	12 661 €	960 €	4 533 €	1 236 €	- €	20 275 €	24 342 €	- €	64 007 €
	Gr. Enfants	- €	19 715 €	29 812 €	3 160 €	25 996 €	15 025 €	- €	1 907 €	- 1 061 €	- €	94 554 €
	Total	42 168 €	37 028 €	105 365 €	140 253 €	118 633 €	329 292 €	- €	24 526 €	23 281 €	10 409 €	830 955 €
Evolution	Budget	-7,0%	28,3%	-15,0%	-0,4%	12,7%	21,8%	26,8%	-0,1%	27,2%	-30,9%	9,2%
	IndiV	15,0%	2,8%	-28,1%	-24,2%	-20,9%	12,6%	- €	- €	41,8%	-7,3%	
	Entreprises	- €	- €	-58,3%	-84,8%	-79,4%	-70,3%	- €	-50,4%	-82,7%	- €	-74,0%
	Gr. Enfants	- €	-59,6%	-64,7%	-58,0%	-64,9%	84,5%	- €	- €	- €	- €	-59,8%
	Total	- €	-44,9%	-47,9%	-27,5%	-42,8%	13,4%	-100,0%	-51,4%	-83,7%	41,8%	-31,1%
% Budget		120,5%	34,3%	57,0%	70,1%	45,6%	92,8%	0,0%	49,1%	12,9%	104,1%	59,7%

La forte fréquentation cet été de la plage Atol (Accès ATOL) a permis de combler 35 K€ de déficit sur les autres activités

- Concernant les recettes liées aux **activités des groupes**
 - ✓ Pour les entreprises, nous avons enregistré 80 K€ d'annulation de devis qui avait précédemment validés (8% du budget 2020), et depuis mai peu de devis sont sollicités. Ce secteur est au ralenti depuis le printemps et ce constat se poursuit sur l'exercice 2021.
 - ✓ Concernant les groupes enfants, le fonctionnement porte uniquement sur les classes qui ont des engagements de long terme.



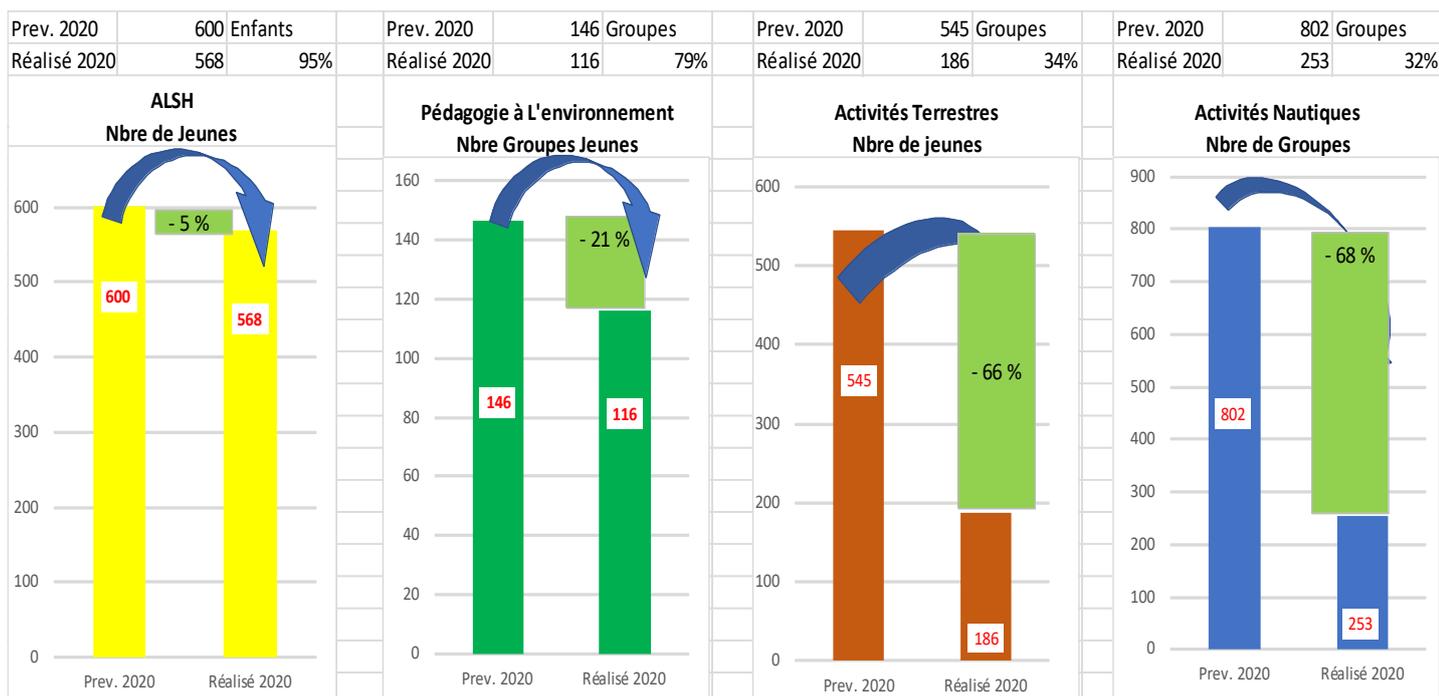
Concernant les activités individuelles :



(*) Consolidation avec les valeurs régie 2018

Les activités les plus touchées par la pandémie sont le Terrestre, le Golf et le Nautique. Ces activités étaient déjà en progression négative sur les exercices précédents.

L'accueil de groupes dit « Sociaux » évalué en forte hausse dans le contrat de Délégation de Service Public n'a pas été traduit en réalisation :



La Subvention d'équilibre : Le montant initial prévu au budget de 3 700 K€ a été revu et porté à 3 313 K€ lors de l'avenant n°1 s'expliquant par :

- Une affectation de 200 K€ de la participation aux investissements transférée en subventions inscrites au bilan
- Une affectation de 220 K€ de la participation aux travaux de gros entretiens transférée en transfert de charges.
- + Une revalorisation de 33K€ (+1% l'an)

Au-delà de ces ajustements budgétaires, **le montant inscrits au compte de résultat de la SEGAPAL est de 3 083 K€**

- Une réduction de 253 K€ a été inscrits afin de tenir compte de la sous-activité des missions « Sociales »

Les Recettes des activités Nouvelles

- La seule recette d'activités de 50K€ correspond à la prise en charge partielle des charges de personnel affecté au Lab' Eau.

Les Recettes affectées aux frais généraux

- Elles correspondent principalement à des transfert de charge liées au chômage partiel de 106 K€

Points clés sur les charges :

Le budget présenté et validé lors du conseil d'administration du 06 Décembre 2019 présentait un volume consolidé des dépenses à hauteur de 6 341 K€

Elles se répartissent suivant 4 axes :

- **Activités SPL :** Missions portées en direct par la SPL pour l'un de nos actionnaires hors mission de gestion d'exploitation pour le SYMALIM. La diminution est de 44 % sur le budget 2019 afin de prendre en compte les moindres dépenses réalisées en 2019 et les « opérations de Mandats » nouvelles pour 382 K€ contre 953 K€ en 2019
- **D.S.P. :** Missions correspondantes au périmètre de la Délégation de Service Public contractualisée avec le SYMALIM : La diminution est de 4% sur le budget 2019, elle est correspondante aux recettes. Elles sont néanmoins supérieures de + 3% sur réalisé 2019. Ce budget est donc construit sur une valeur intermédiaire.
- **Nelles Activités :** Les activités gérées sur le Grand Parc au-delà de la DSP en directe par la SEGAPAL devaient permettre de générer une marge pour couvrir une part des frais généraux. Les investissements n'ont pas pu être réalisés, à ce jour seul des charges de personnel sont affectées à l'initiation de l'activité « Lab'Eau »
- **Fgx :** Cet axe enregistre les dépenses transversales principalement liées aux personnel SEGAPAL qui sont, dans un second temps majoritairement, ventilées par mission au prorata des affectations.

Dépenses	Montant						
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Réal.	Budget 2019
011 Frais Généraux	37 000 €	2 191 717 €	3 500 €	265 783 €	2 498 000 €	90%	2 762 275 €
achats	20 000 €	342 000 €		9 500 €	371 500 €	89%	418 015 €
Assurances		73 857 €		3 143 €	77 000 €	100%	77 000 €
Communication		87 920 €	0 €	2 080 €	90 000 €	75%	120 000 €
Entretien		446 999 €		3 001 €	450 000 €	95%	474 500 €
Fluides		162 000 €		30 000 €	192 000 €	96%	200 000 €
Fournitures		50 500 €		34 500 €	85 000 €	100%	85 000 €
Honoraires	3 000 €	6 000 €		91 000 €	100 000 €	82%	122 000 €
Locations		215 179 €		4 821 €	220 000 €	77%	287 000 €
Personnel	500 €	9 500 €	500 €	49 500 €	60 000 €	100%	60 000 €
Prestations	13 500 €	632 762 €	3 000 €	3 238 €	652 500 €	114%	572 760 €
Taxes		165 000 €		35 000 €	200 000 €	58%	346 000 €
012 Personnel	111 826 €	3 280 518 €	21 536 €	26 120 €	3 440 000 €	99%	3 490 175 €
Personnel Externes		235 000 €		65 000 €	300 000 €	72%	415 000 €
Personnel	111 826 €	3 045 518 €	21 536 €	-38 880 €	3 140 000 €	102%	3 075 175 €
65 Gestion	0 €	0 €		5 000 €	5 000 €	99%	5 050 €
Gestion	0 €	0 €		5 000 €	5 000 €	99%	5 050 €
67 Exceptionnels				48 000 €	48 000 €	100%	48 000 €
Gestion				48 000 €	48 000 €	100%	48 000 €
68 Amortissements		282 091 €		67 909 €	350 000 €	106%	330 000 €
Gestion		282 091 €		67 909 €	350 000 €	106%	330 000 €
Total général	148 826 €	5 754 326 €	25 036 €	412 812 €	6 341 000 €	96%	6 635 500 €

L'évolution budgétaire 2020/2019 montre un recul globalement de 4%. Elle est à rapprocher du réalisé 2019 qui était seulement de 91%, soit une valeur intermédiaire.

Dépenses enregistrées au 31/12/2020

Ce tableau indique les charges directes enregistrées, elles ne prennent pas en compte les refacturations analytiques

Dépenses	Montant HT					
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Réal.
011 Frais Généraux	121 451 €	1 600 282 €	3 356 €	638 470 €	2 363 559 €	95%
achats	18 197 €	149 137 €		14 009 €	181 344 €	49%
Assurances	1 624 €	8 282 €		59 608 €	69 514 €	90%
Communication		44 944 €	90 €	37 129 €	82 164 €	91%
Entretien	6 256 €	569 264 €		137 981 €	713 502 €	159%
Fluides		143 654 €		32 626 €	176 280 €	92%
Fournitures	715 €	49 425 €		35 612 €	85 752 €	101%
Honoraires	7 970 €	2 835 €		84 307 €	95 111 €	95%
Locations		30 937 €		58 552 €	89 488 €	41%
Personnel	610 €	768 €	291 €	7 501 €	9 170 €	15%
Prestations	86 078 €	589 219 €	2 975 €	153 829 €	832 102 €	128%
Taxes		11 817 €		17 315 €	29 132 €	15%
012 Personnel	160 815 €	2 089 710 €	43 220 €	760 450 €	3 054 195 €	89%
Personnel Externe	1 563 €	61 188 €		213 323 €	276 073 €	92%
Personnel	159 252 €	2 028 522 €	43 220 €	547 127 €	2 778 122 €	88%
65 Gestion		721 €		1 172 €	1 893 €	38%
Gestion		721 €		1 172 €	1 893 €	38%
67 Exceptionnels		10 089 €		400 €	10 489 €	22%
Gestion		10 089 €		400 €	10 489 €	22%
68 Amortissements		54 100 €	0 €	159 801 €	213 901 €	61%
Gestion		54 100 €	0 €	159 801 €	213 901 €	61%
Total général	282 267 €	3 754 902 €	46 576 €	1 560 292 €	5 644 037 €	89%

Les dépenses réalisées au 31 décembre 2020 représentent 5 644 K€ soit 89 % du budget. Au 31 décembre 2019 elles étaient évaluées à 6 057 K€ soit une consommation supérieure de + 300K€.

La sous activité est compensée par des dépenses d'entretien supérieures (+272 K€). Ceci est explicable par le fait que nous avons consommé plus de 100% des crédits pour la réalisation de « Gros Entretien », de plus nous avons utilisé de sous activité pour réaliser des travaux propices à cette situation.

86 K€ de charges prestations non prévues pour les activités directes de SPL sont à rapprocher de la facturation de la Ligne d'Eau.

Les charges de personnel ont évolué de - 150 K€ au-delà de la compensation d'une subvention sur le chômage partiel de 100K€, soit un gain de 250K€ à rapprocher des 230K€ rendu au Synamim.

Coûts salariaux

Pour le regroupement 012- Personnel : Les coûts salariaux issus les éléments de paie, indiquent un coût de 2 946 K€ pour un budget de 3 075 K€, taxe sur salaire incluse. Cet écart budgétaire montre un gain de 128 K€ pour ce chapitre budgétaire. Cette valeur est à mettre en corrélation avec le niveau d'activité :

➤ Ventilation par type de mission SEGAPAL

					Au 31 Décembre				100,0%		
Clients	Activité	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Evol. %	% Cons.	ETP Direc	ETP Indi	ETP
Mandats Symalim		132 116 €	103 027 €	40 000 €	106 647 €	106 488 €	0,1%	266,6%	1,98	0,21	2,19
Activités autres SPL		182 928 €	118 945 €	92 946 €	81 717 €	122 941 €	-33,5%	87,9%	1,73	0,35	2,08
Egx			85 433 €	- €	98 503 €	88 303 €	11,6%		10,59	- 9,3	1,33
Activités Nouvelles			46 172 €	21 536 €	49 253 €	47 723 €	3,2%	228,7%	1,01	0,11	1,12
DSP Symalim		2 652 460 €	2 573 445 €	2 985 518 €	2 609 761 €	2 659 900 €	-1,9%	87,4%	53,0	8,6	61,6
Totaux		2 967 504 €	2 927 022 €	3 140 000 €	2 945 882 €	3 025 355 €	-2,6%	93,8%	68,3	0,0	68,3

Cette répartition de la charge de personnel par mission correspond aux temps passés par chaque agent sur les différentes missions de la SEGAPAL. Cette démarche permet d'affecter précisément les coûts au prorata du temps passé. Cette présentation au 31 décembre 2020 est le résultat d'une proratisation des heures travaillées enregistrées multipliées par le taux horaire réel de chaque agent.

Au-delà de l'affectation au temps passé par mission, les salaires de l'administration générale (CODIR, Comptabilité, RH, Marché, Informatique, Politique de la Ville, Chef de Service partiellement) évalués pour 359 K€ soit 12 % des salaires totaux ont été proratisés en fonction de la charge salariale effective.

Ce tableau montre que les coûts salariaux affectés :

- A la Gestion des mandats du SYMALIM : ils sont du double du budget, la réduction du volume des mandats ne génère pas une réduction du temps affecté à cette mission. Le coût est équivalent à celui de 2019.
- Aux activités « Autres SPL » : ils sont en diminution, alors que les recettes ont fortement augmenté.
- Aux activités nouvelles : ils sont en diminution, mais ils restent supérieurs au recettes encaissées
- A la DSP du SYMALIM : Ils sont inférieurs de 380 K€ du fait que l'activité produite est bien en deçà des prévisions.
- En revanche les frais généraux restant à la charge de la SEGAPAL sont stables et ils sont couverts par la prise en charge du chômage partiel.

➤ Ventilation / Missions Gestion des espaces du Grand Parc & Anneau Bleu

					Au 31 Décembre							100,0%
Clients	Activité	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Evol. %	% Cons	ETP Direc	ETP Indi	ETP	
DSP Symalim		2 652 460 €	2 573 445 €	2 985 518 €	2 609 761 €	2 659 900 €	-1,9%	87,4%	53,0	8,6	61,6	
Gestion des espaces		984 489 €	866 414 €	900 000 €	874 287 €	895 521 €	-2,4%	97,1%	17,33	3,46	20,79	
Gestion du Patrimoine		211 266 €	211 640 €	400 000 €	238 780 €	218 750 €	9,2%	59,7%	4,97	0,99	5,96	
Surveillance & Gardienn		325 000 €	366 982 €	380 000 €	434 581 €	379 311 €	14,6%	114,4%	9,55	1,91	11,45	
Activités Commerciales		1 131 705 €	1 128 409 €	1 305 518 €	1 062 113 €	1 166 318 €	-8,9%	81,4%	21,1	2,2	23,4	

Cette répartition de la charge de personnel sur les différentes missions déléguées dans le cadre de la D.S.P. pour le compte du SYMALIM permet d'identifier les coûts de personnel de chacune d'entre elles.

Les salaires des actions transversales de la D.S.P.(Magasin, Garage, Entretien Divers, Communication transversales) sont évalués pour 134K€ soit 5 % de ces salaires. Ils ont été ventilés sur les différentes missions au prorata de la charge salariale effective.

➤ Ventilation / les Activités de Loisirs

					Au 31 Décembre							100,0%
Clients	Activité	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Evol. %	% Cons	ETP Direc	ETP Indi	ETP	
Activités Commerciales		1 131 705 €	1 128 409 €	1 305 518 €	1 062 113 €	1 166 318 €	-8,9%	81,4%	21,1	2,2	23,4	
Accueil		120 339 €	305 312 €	300 000 €	221 207 €	315 569 €	-29,9%	73,7%	4,40	0,82	5,22	
Pédagogie		259 709 €	219 376 €	280 000 €	181 442 €	226 746 €	-20,0%	64,8%	3,93	0,72	4,66	
Terrestre		212 015 €	177 700 €	190 000 €	230 782 €	183 670 €	25,7%	121,5%	2,50	2,33	4,83	
Nautique		255 678 €	218 211 €	250 000 €	316 816 €	225 542 €	40,5%	126,7%	2,53	4,00	6,53	
Evenements		145 976 €	169 977 €	170 000 €	70 442 €	175 687 €	-59,9%	41,4%	1,58	0,18	1,76	
Autres		137 988 €	37 833 €	115 518 €	41 424 €	39 104 €	5,9%	35,9%	6,18	- 5,81	0,38	

Cette répartition de la charge de personnel par activité de loisirs doit permettre d'en évaluer les coûts et d'identifier le prix de revient.

Les salaires des fonctions commerciales et logistiques, sont évalués pour 344 K€ soit 32% des salaires «Activités commerciales ». Ils ont été ventilés sur les différentes missions au prorata du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 des différentes activités. La baisse d'activité a, par voie de conséquence, générer une forte augmentation du taux de frais généraux 20% en 2019. Les charges des salaires transversaux n'ont pas été ajusté à l'activité.

Présentation des dépenses après ventilation des dépenses transversales

Dépenses	Montant HT					
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Réal.
011 Frais Généraux	156 302 €	2 131 651 €	3 356 €	72 251 €	2 363 559 €	95%
achats	18 197 €	149 137 €		14 009 €	181 344 €	49%
Assurances	5 717 €	60 188 €		3 608 €	69 514 €	90%
Communication		89 944 €	90 €	-7 871 €	82 164 €	91%
Entretien	17 824 €	707 696 €		-12 019 €	713 502 €	159%
Fluides		143 654 €		32 626 €	176 280 €	92%
Fournitures	3 347 €	82 793 €		-388 €	85 752 €	101%
Honoraires	14 110 €	80 694 €		307 €	95 111 €	95%
Locations	2 705 €	65 232 €		21 552 €	89 488 €	41%
Personnel	610 €	768 €	291 €	7 501 €	9 170 €	15%
Prestations	93 790 €	739 726 €	2 975 €	-4 390 €	832 102 €	128%
Taxes		11 817 €		17 315 €	29 132 €	15%
012 Personnel	206 582 €	2 813 384 €	53 748 €	-19 519 €	3 054 195 €	89%
Personnel Externe	18 125 €	260 132 €	4 495 €	-6 677 €	276 073 €	92%
Personnel	188 458 €	2 553 253 €	49 253 €	-12 842 €	2 778 122 €	88%
65 Gestion		721 €		1 172 €	1 893 €	38%
Gestion		721 €		1 172 €	1 893 €	38%
67 Exceptionnels		10 089 €		400 €	10 489 €	22%
Gestion		10 089 €		400 €	10 489 €	22%
68 Amortissements	10 234 €	183 866 €	0 €	19 801 €	213 901 €	61%
Gestion	10 234 €	183 866 €	0 €	19 801 €	213 901 €	61%
Total général	373 118 €	5 139 711 €	57 104 €	74 104 €	5 644 037 €	89%

Les activités directes SPL

Les dépenses d'activité directes portées par la SEGAPAL représentent 373 K€ au 31/12/2020 soit 250% du budget. Cette augmentation de +224K€ s'explique par les missions nouvelles non prévues et aux charges liées aux mandats de 200% par rapport au budget. Le résultat de ces activités est excédentaire de 53 K€ contre 22K€ en 2019.

Les activités Nouvelles SPL

Ces dépenses représentent 228 % du budget, le résultat reste déficitaire (-7 K€) car la subvention attribuée par le Symalim ne couvre pas les dépenses générées.

Frais généraux

Le solde des charges non imputables aux différentes missions est de 214K€ pour 150K€ de dépenses non affectées. Le solde des frais généraux est seulement de 43K€ en 2020 contre 160K€ en 2019.

Analyses des résultats liées à la DSP

Après ventilation des charges transversales, les dépenses au 31 décembre 2020 représentent 89 % des prévisions budgétaires. Une différence de 11 % soit 618 K€. Le résultat est donc constaté pour -59K€, par conséquent aucune participation est à reverser au délégué. (Conformément aux dispositions de la D.S.P.).

Les engagements en termes de « Gros Entretien » et d'investissements ont été respectés, il convient dès le début de l'exercice 2021 d'engager ces dépenses afin que les activités profitent de ces améliorations pour la haute saison.

En conclusion, la sous-activité liée aux aléas pandémie et à l'attractivité du site a été maîtrisée par la SEGAPAL en réduisant les charges affectables. Cette réactivité permet au délégué une reprise de subvention sans pénaliser l'équilibre budgétaire de la SEGAPAL.

Analyses des résultats / heures affectées

Le ratio résultat / heures affectées est de 7€98 pour les activités SPL contre -0€64 pour la mission DSP.

Missions	Activités SPL	DSP	Nelles Activités	Fgx	Total	
Recettes	424 588 €	5 080 390 €	50 000 €	38 394 €	5 593 372 €	100,0%
Dépenses	373 118 €	5 139 711 €	57 104 €	74 104 €	5 644 037 €	100,9%
Résultat avant IS	51 470 € -	59 321 € -	7 104 € -	35 710 € -	- 50 665 €	-0,9%
Participation		- €			- €	0,0%
Résultat	51 470 € -	59 321 € -	7 104 € -	35 710 € -	- 50 665 €	-0,9%
Nb Heures	6 448	93 016	1 691	2 008	103 163	1,8%

Activités Commerciales :

		Activités commerciales										Total	Cumul DSP 2019	
Charges Transversales		18-1 Accueil Publics		18-4 Pédagogic		18-5 Terrestres		18-6 Nautiques		18-7 Evénements	18-8 Conventions	18-9 Locations Temporaires	18-91 Prestations	18-92 Boutiques
		18-00	18-01	18-50	18-51	18-60	18-61	18-7	18-8	18-9	18-91	18-92		
		Accueil Publics	A.L.S.H	Terrestres	Golf	Nautiques	Plages	Evénements	Conventions	Locations Temporaires	18-91 Prestations	Boutiques		
	Logistique													
		30,90	26,59	29,18	38,21	31,76	21,86	24,33	38,90	51,25	38,24		27,87	26,12
Personnel		2 118	5 492	3 648	182	3 254	572	2 388	124	20	119	-	29 590	77 674
ETP		1,4	3,6	2,4	0,1	2,2	0,4	1,6	0,1	0,0	0,1	-	19,6	51,4
	Couts Directs	65 440 €	138 996 €	106 276 €	5 044 €	103 339 €	12 506 €	33 098 €	4 824 €	1 025 €	3 968 €	- €	824 596 €	2 028 547 €
	Depenses de fonctionnement (Hors Personnel)	7 532 €	33 324 €	35 838 €	141 036 €	51 267 €	101 339 €	32 297 €	839 €	8 000 €	29 296 €	6 238 €	557 896 €	1 672 279 €
	Depenses D'investissement													
	Depenses													
	Amortissements	3 491 €	6 682 €	7 178 €	5 309 €	5 792 €	4 175 €	3 639 €	213 €	29 €	1 218 €	228 €	104 786 €	183 866 €
	Charges Transversales	65 188 €	194 324 €	159 438 €	14 367 €	82 441 €	172 184 €	84 539 €	23 907 €	10 027 €	4 280 €	840 €	729 722 €	1 406 121 €
	D-personnel	60 157 €	96 302 €	127 905 €	545 €	56 130 €	155 140 €	16 334 €	22 973 €	9 265 €	429 €		215 199 €	647 209 €
	D-Eqn												- €	
	D-Structure SEGAPAL	125 845 €	27 722 €	31 578 €	18 822 €	26 291 €	17 044 €	17 699 €	929 €	772 €	3 851 €	840 €	883 425 €	467 286 €
	de milieux naturels												- €	140 578 €
	Total des couts Annuels	308 226 €	81 718 €	359 775 €	165 816 €	242 359 €	290 204 €	128 561 €	29 777 €	19 101 €	38 702 €	7 206 €	1 924 210 €	5 189 715 €
	Revenues Amicités	1 491 €	42 163 €	106 218 €	142 246 €	129 228 €	329 292 €	1 609 €	53 789 €	21 071 €	21 274 €	9 801 €	886 220 €	1 284 509 €
	Revenues Autres	140 210 €	38 300 €					4 000 €	275 €				198 011 €	516 084 €
	Solde	- 0 €	265 496 €	39 550 €	28 570 €	122 681 €	39 088 €	122 861 €	24 281 €	1 970 €	17 428 €	2 493 €	981 670 €	3 389 122 €

II- Autres informations financières

Les délais de paiement

Tableau des délais de règlement Fournisseurs

	Article D 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	112					25
Montant total des factures concernées TTC	151 417 €	12 168 €	90 €	240 €	1 023 €	13 521 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	4.34%	0.35%	0.00%	0.01%	0.03%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues	0 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Légal 30 jours					

Tableau des délais de règlement Clients

	Article D 441 I.-2° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	24					61
Montant total des factures concernées TTC	144 538 €	2 994 €	13 738 €	22 343 €	71 631 €	110 705 €
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	7%	0%	0.65%	1%	3.40%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues	0 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal 30 jours					

Les dépenses non déductibles fiscalement

Il n'y a pas de charges non fiscalement déductible tels que prévues aux termes de l'art 223 quater du CGI à mentionner.

L'affectation du résultat

Le résultat négatif de 50 664€ sera reporté sur l'exercice 2021 en report à nouveau

Dividendes distribués

Au vu du résultat aucune dividende sera distribué

Résultat des 5 dernières années

SEGAPAL	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CHARGES	3 816 K€	3 965 K€	4 023 K€	3 691 K€	6 057 K€	5 644 K€
PRODUITS	3 911 K€	4 005 K€	4 076 K€	3 716 K€	6 120 K€	5 593 K€
RESULTAT	94 518 €	40 031 €	53 190 €	24 902 €	63 189 €	- 50 664 €

Depuis 12 ans , 2020 est le premier exercice dégagement un résultat négatif .